

À DÉCOUVRIR

1

Plan de relance

Lancement des premiers dispositifs agricoles et alimentaires

Une gamme de produits à combiner en remplacement du CIPC

Communication export du CNIPT
Organisation de Masterclasses
et concours inter-école
en Espagne et au Portugal

Marchés

Marché globalement stable

DOSSIER DU MOIS



Communiquons sur les bonnes pratiques de conservation des pommes de terre à la maison

En savoir plus sur cnipt.fr

Depuis la rentrée, Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Il ne sera donc plus envoyé en version papier à nos abonnés.

Si vous souhaitez continuer à le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

PLAN DE RELANCE

Lancement des premiers dispositifs agricoles et alimentaires

Les premières

mesures portent

sur une enveloppe

de 455 millions d'euros.

50 millions sont dédiés

à la structuration

des filières agricoles.

Le détail des mesures du volet agricole du Plan France Relance commence à être connu. Le ministère de l'Agriculture s'engage à ouvrir les « guichets » entre la fin novembre 2020 et le début janvier 2021. Le reste des soutiens devrait être présenté prochainement.

e ministère de l'Agriculture a annoncé le 17 novembre, le lancement des premiers dispositifs agricoles et alimentaires du plan « France Relance ». Ces premières mesures portent sur un montant de 455 millions d'euros. Rappelons que le mon-

tant total du volet agricole du plan de relance s'élève a 1,2 milliard d'euros (le plan France Relance est doté d'un montant total de 100 milliards d'euros). Sur cette première enveloppe, 135 M€ sont fléchés vers « la conversion des équipements pour doter les agriculteurs de matériels plus performants en matière environnementale ». Cette mesure pourra financer jusqu'à 30 à 40 % de

l'achat de matériels permettant de réduire l'usage de pesticides ou limiter les effluents d'élevages. Ce soutien pourra être bonifié pour les jeunes agriculteurs, les achats collectifs ou l'agriculture des outre-mer. 70 M€ sont destinés au soutien aux investissements des agriculteurs dans du matériel de prévention des aléas climatiques : lutte contre le gel, protection contre la grêle, équipements permettant d'optimiser la ressource en eau par exemple.

50 M€ sont dédiés au plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires. Il doit permettre de soutenir des projets de développement de ces filières et « d'accélérer la transformation de ces secteurs et la recherche de valeur ajoutée », indique le communiqué du ministère. Un dispositif doté de 130 M€ soutiendra spécifiquement la modernisation des abattoirs. Le ministère doit préciser prochainement deux autres dispositifs consacrés au plan protéines végétales.

Sur cette première partie du volet agricole du plan de relance, des guichets « seront lancés entre fin novembre 2020 et début janvier 2021,

> et resteront ouverts en continu en 2021 et 2022 », indique le ministère.

> Une partie de ces mesures « ont été soumises au vote et ont reçu un avis favorable des membres du Conseil d'administration de FranceAgriMer, précise le ministère. Un Conseil d'administration additionnel est fixé le 27 novembre prochain et permettra de soumettre au vote les autres décisions, en particulier les listes de matériels éligibles aux aides à

l'investissement, et ce, afin de respecter le calendrier d'ouverture des dispositifs ».

Notons enfin que, toujours dans le cadre de ce volet agricole, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie avait annoncé le 19 octobre sa décision de renforcer le Fonds Avenir bio de 5 millions d'euros supplémentaires par an jusqu'en 2022. Le but est de soutenir les filières biologiques existantes et les filières émergentes.

Olivier MASBOU

LUTTE CONTRE LA GERMINATION

Une gamme de produits à combiner en remplacement du CIPC

n dehors de l'hydrazide maléique, appliqué au champ, la filière pomme de terre peut désormais s'appuyer sur quatre molécules applicables en cours de conservation, combinables entre elles ou après un traitement au champ à l'aide de l'hydrazide maléique précité. Aux trois molécules déjà homologuées depuis plusieurs années : huile de menthe (2010), éthylène (2011), 1,4 DMN (2017), vient de s'ajouter l'huile essentielle d'orange qui vient d'être homologuée début novembre.

ARGOS: un nouveau produit antigerminatif pour compléter la gamme

L'ANSES vient de signer le 6 novembre la décision d'Autorisation de Mise en Marché (AMM) du produit Argos. Il est commercialisé par la société UPL, et plus particulièrement sa filiale spécialisée en traitement post-récolte Néo-Fog située à Frelinghien (59).

À l'heure où le chlorprophame (CIPC) n'est plus autorisé pour contrôler la germination des pommes de terre, cette autorisation était fortement attendue par la filière française pour compléter la gamme des produits antigerminatifs disponibles cette campagne.

Le produit Argos est d'origine naturelle, à base d'huile essentielle d'orange (843,2 g/l). Il s'applique par thermonébulisation directement dans le bâtiment de stockage en prenant soin de ne pas dépasser 190°C. Seule l'utilisation d'appareils électriques est ainsi conseillée.

La dose d'application unitaire est de 100 ml par tonne de tubercules stockés. Elle doit être régulièrement renouvelée en cours de conservation, dès que de nouveaux germes apparaissent au bout de quelques semaines, avec un délai d'au moins trois semaines entre deux traitements et un maximum de 9 applications par an. Il convient cependant d'intervenir très rapidement dès que les premiers germes apparaissent pour éviter d'avoir des difficultés à détruire des germes trop développés qu'on aura du mal à contrôler par la suite.

La première application doit être réalisée a minima lorsque les tubercules sont bien secs et cicatrisés. La fréquence de renouvellement du traitement dépend principalement de la variété (vitesse d'incubation), de la température de stockage et de la maîtrise des conditions de conservation.

Espérons que l'arrivée sur le marché de ce nouveau produit puisse faire baisser progressivement la tension qui montait depuis plusieurs semaines sur ce secteur de la conservation, du fait du manque de disponibilité en certaines autres solutions alternatives au CIPC...

Prendre soin des applications par thermonébulisation

Trois des solutions alternatives au CIPC sont à appliquer par thermonébulisation, technique particulière qui consiste à appliquer les produits sous la forme d'un brouillard de très petites gouttelettes de quelques microns de diamètre et à le diffuser dans le stockage via la ventilation interne du bâtiment. Sans être exhaustifs, citons quelques points qui méritent d'être évoqués pour garantir efficacité et bonne sélectivité des produits :

- Le bâtiment doit disposer d'une étanchéité suffisante pour éviter les pertes de produit vers l'extérieur et au besoin un confinement du tas est recommandé si le volume stocké ne représente qu'une petite partie du bâtiment.
- Pour un tas vrac, un réseau de gaines adapté à la pomme de terre doit être en place pour distribuer le produit au cœur du tas de manière homogène grâce à une ventilation fonctionnant en circuit fermé par intermittence au cours de l'application.
- -Ventiler en circuit fermé pendant les 24 h précédant le traitement pour homogénéiser la température du tas et contribuer à un état sec homogène des tubercules avant l'application.
- N'appliquer du produit que sur des tubercules parfaitement secs et cicatrisés.
- N'utiliser qu'un thermonébulisateur parfaitement nettoyé.
- Adopter la bonne température de thermonébulisation en fonction des produits de façon à ce que l'application se fasse avec un brouillard sec sans risquer une inflammation du brouillard: 180 à 190 °C pour l'huile de menthe et l'huile d'orange, souvent près de 320°C pour le 1,4 DMN. Les appareils thermiques sont ainsi à proscrire.
- Porter les EPI adaptés (voir étiquettes produits et site ephy.anses.fr 16%).
- Fermer hermétiquement le bâtiment pendant au moins 24h après l'application en arrêtant toute ventilation et refroidissement de façon à ce que le produit puisse agir efficacement.

Michel MARTIN, ARVALIS - Institut du végétal

Le produit Argos est à base d'huile essentielle d'orange (843,2 g/l) dont le composé actif est le limonène.

Pour plus d'information sur les solutions antigerminatives présentes sur le marché, <u>cliquez ici</u> 🤎

COMMUNICATION EXPORT DU CNIPT

Organisation de Masterclasses et concours inter-école en Espagne et au Portugal

a marque institutionnelle Taste France est dédiée à la promotion de la gastronomie et des produits français à l'international. Avec la participation des interprofessions françaises CNIPT, CIFOG et INTERFEL, elle soutient la formation des futurs chefs espagnols et portugais à travers une série de 5 Masterclasses organisées en visio-conférence we et animées par des Chefs influents et médiatiques. Les sessions ont lieu sur novembre et décembre 2020 et seront suivie d'un concours inter-école en 2021. Ces actions visent à promouvoir la qualité et la diversité des produits français auprès d'une cible de prescripteurs. La campagne intitulée « El

Ingrediente Maestro »/ « O Ingrediente Mestre » cible 80 écoles hôtelières espagnoles, soit plus de 2 000 élèves et 12 écoles hôtelières portugaises avec un potentiel de 500 élèves. Les sessions sont animées par le



> Teasing de l'opération sur les



> Le Chef espagnol Fran Vicente

chef Fran Vicente en Espagne, et Luis Machado au Portugal. Elles mettent en lumière les usages culinaires des pommes de terre, du foie gras et des fruits et légumes de saison à travers la réalisation de 3 recettes. Les participants peuvent intervenir et poser des questions en direct. Ce travail pédagogique permet de sensibiliser les futurs chefs et restaurateurs à la bonne sélection de produits pour l'élaboration de recettes variées et de qualité.

La deuxième phase consistera en un concours organisé en 2021 auguel toutes les écoles hôtelières et leurs étudiants pourront participer. Pour cela, les élèves participants devront élaborer des

recettes autour des produits mentionnés. Les étudiants gagnants deviendront les ambassadeurs officiels de TasteFrance en Espagne et au Portugal.

Laure PAYRASTRE - CNIPT

AGENDA

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire. des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

9 Décembre

Assemblée Générale du GIPT www.aipt.net 🖤

17 Décembre

Congrès de la Coordination Rurale

Fn visio

www.coordinationrurale.fr

27 Janvier 2021

Journée technique nationale pomme de terre

En visio (Teams) www.evenements-arvalis.fr

23 Février 2021

Assemblée Générale du CNIPT www.cnipt.fr W

18 au 20 Mai 2021

Fruit Logistica (événement "Meet on site, connect online") Berlin

30 et 31 Mai 2021

Europatat

Dublin (Irlande) www.europatatcongress.eu

EN BREF...

Recherche

Un nouveau directeur scientifique **pour Arvalis**



Stéphane Jézéquel occupera le poste de directeur scientifique d'ARVALIS – Institut du Végétal au 1er janvier 2021. Il remplacera Philippe Gate qui prend sa retraite. Stéphane Jézéquel est

ingénieur agronome. Agé de 55 ans, il a fait une partie de sa carrière au sein de la filière blé dur en PACA. Aux côtés du directeur général, Norbert Benamou, Stéphane Jézéquel sera chargé de la veille et de la

prospective pour définir la stratégie scientifique de l'institut.

Production

Plus de 8 200 exploitations certifiées en HVE

Au 1er juillet 2020, la France comptait 8 218 exploitations agricoles certifiées Haute valeur environnementale (HVE) annonce le ministère de l'Agriculture. Cela représente une hausse de 52,2 % depuis le 1^{er} janvier 2020. Pionnière de cette certification, la viticulture devance toutes les autres productions avec 6 699 exploitations certifiées. Suivent l'arboriculture (644), les grandes cultures (411) et le maraîchage (340). Les surfaces des exploitations HVE couvrent 366 325 hectares, soit 1,35 % de la Surface agricole utile (SAU) française.

Interprofession

Assemblée générale du GIPT le 9 décembre

L'Assemblée générale du GIPT aura lieu le 9 décembre. Elle sera suivie d'une visioconférence sur l'état des discussions PAC. Au programme : « PAC 2023, dernière ligne droite pour les négociations » par Pierre Morrier et Stéphanie Pelet-Serra -Cabinet Alinéa; « PAC 2023: Les attentes des producteurs européens » par Christiane Lambert – présidente de la FNSEA et présidente du Copa-Cogeca.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 47

Variétés de consommation courantes	
varietes de consonnilation courantes	
Bintje France non lavée cat. Il 40-75 mm filet 25 kg	130 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	500 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.ll 40-75 mm filet 25 kg	140 (=)
Div.var.cons France lavée cat.l 40-75 mm filet 10 kg consommation	250 (=)
Variétés à chair ferme	
Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	630 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	590 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 47

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.
Conservation France biologique	1060 (=)

Export-Stade expédition - Semaine 47

Agata lavée cat.l +40 mm filet 10 kg consommation	250 (=)
Agata France lavable cat.l 40-70 mm sac 1 tonne	200 (=)
Div.var.cons France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.l 40-70 mm sac 1 tonne	170 (=)
Monalisa France lavable cat.l +45 mm sac 1 tonne	200 (🔪)
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	160 (=)

Rungis - Semaine 47

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	900 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	380 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015 Septembre Variation 2020 en % sur un an

Indice mensuel général 101,4

Source: INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production

(IFFAF) base 100 ell 2013			
S	eptembre	Variation	
	2020	en % sur un an	
Pommes de terre	188,3	- 8	

Prix au détail en GMS - €/kg

Conservation France lavée filet Ekg

Marché globalement stable

Le marché national connaît un atterrissage des ventes depuis 3 semaines, après un certain engouement au début du second confinement. Globalement, ce second confinement est différent du premier. Moins de repas sont pris à domicile en raison de plusieurs facteurs (maintien de l'ouverture des écoles, présence plus importante de salariés sur site). Aussi, d'après les spécialistes de la consommation, les ménages ont globalement moins de temps qu'au premier confinement pour préparer et cuisiner leurs repas. La typologie des courses est différente de celle du premier confinement : les ménages ont moins la nécessité de regrouper leurs courses et maintiennent une certaine fragmentation des achats (plusieurs enseignes fréquentées). Les distributeurs ont, par ailleurs, maintenu leur assortiment dans les magasins, et ce sur l'ensemble des produits de grande consommation, dont la pomme de terre. En revanche, deux points sont similaires au premier confinement : la baisse de la fréquentation des hypers (avec la fermeture des rayons « non essentiels ») et le dynamisme du commerce en ligne qui se poursuit (l'effet cliquet sur le drive a permis de recruter et fidéliser de nouveaux consommateurs).

À l'export, le commerce se poursuit dans la continuité des précédentes semaines. L'activité commerciale connaît un certain engouement sur les produits de belle qualité, notamment auprès de nos clients historiques d'Europe du Sud. En revanche, la demande est assez atone sur des produits de qualité basique, confrontés à une concurrence des produits locaux ou d'offres étrangères (allemandes notamment).

Veille internationale (semaine 47 – source : CNIPT d'après Business France) Allemagne: la demande du marché est plutôt calme. Malgré le nouveau confinement, les consommateurs allemands n'estiment pas nécessaire de constituer de grands stocks de pommes de terre. Une large gamme de pommes de terre est disponible dans le commerce. Les campagnes publicitaires à venir ne peuvent que légèrement augmenter la demande à court terme. Italie: outre le ralentissement du secteur HORECA (restauration), la consommation de pommes de terre au détail est relativement limitée depuis la fin de l'été. Contrairement à ce qui a pu être observé lors du premier confinement, les comportements d'achats compulsifs ont été limités au cours du mois de novembre. La prise de conscience générale de la capacité des acteurs du commerce à assurer le maintien des approvisionnements a limité les craintes de pénuries et ainsi d'avoir recours à des stocks importants.

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

Semaines 44 et 45 187 (

Consommation polyvalente Chair ferme blanche Chair ferme rouge

245 (264 (

Source : Courtiers assermentés français

sur 1 an

10

Semaine 47 Variation en %

Indice des prix à la consommation (IPC)

Dase 100 ell 2013		
	Octobre	Variation
	2020	en % sur un an
Pommes de terre	116,46	- 2,31
Source : INSEE		

		En €/tonne
Source: RNM		
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	0,97	- 19
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,03	- 9
Conservation France lavee filet 5kg	0,09	- 10

Cotations marchés étrangers

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 48

/ (
Frites 40 mm+	30-35 (=)
NAO Export, vrac fritable	50-65 (=)

20 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 48

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 47

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés nc.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples 75008 Paris Tél:0144694210 Fax:0144694211

Directrice de publication Rédactrice en chef: Florence Rossillion

Prix du numéro:2€ Abonnement 1 an: 53€

Impression-Routage: Rivet Presse Edition

24. rue Claude-Henri Gorceix 87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique: Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution ISSN n° 0991-3351



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus